



Édito

par **Dominique Majou**,
directeur général régional
de VYV³ Pays de la Loire

La nouvelle organisation de VYV³ Pays de la Loire en entreprise unique va nous donner la capacité de proposer une offre de soins et d'accompagnement qui soit mieux coordonnée et plus complémentaire sur le territoire. L'ambition est claire : répondre aux besoins de santé de la population locale, à tous les moments de la vie. Je suis donc très heureux que ce premier numéro de SSAM'intéresse en 2024 revienne en Une sur la création de trois nouvelles structures destinées à des personnes âgées ou en situation de handicap. Ces ouvertures sont la preuve de notre engagement à rendre la santé plus accessible et de notre détermination à proposer des services de santé et d'accompagnement solidaires et de proximité, en particulier pour les publics les plus vulnérables. De nouveaux établissements et services viendront élargir notre offre dans les mois à venir et continueront d'illustrer notre implication collective en faveur du prendre soin et de l'amélioration des conditions de vie de nos usagers, patients, résidents, clients en Pays de la Loire.

Trois nouveaux établissements au sein de VYV³ Pays de la Loire

Fidèle à notre raison d'être « Se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun », VYV³ Pays de la Loire poursuit son développement. Focus sur l'ouverture, en ce début d'année*, de trois nouveaux établissements.

Pierre Landais : le premier habitat inclusif handicap

À Nantes, VYV³ Pays de la Loire et le bailleur social Harmonie habitat se sont associés pour proposer un nouvel habitat inclusif destiné à de jeunes adultes porteurs de troubles du spectre de l'autisme. Ces logements, adaptés à l'hypersensibilité sensorielle, et l'accompagnement spécifique d'une animatrice-coordinatrice, vont permettre aux habitants de vivre de manière plus autonome.



Résidence Les Glycines

À Sautron, la résidence Les Glycines accueille des personnes en situation de handicap âgées de 45 à 60 ans. « Cet établissement répond à un besoin croissant de places pour les personnes handicapées vieillissantes sur le territoire. L'enjeu est de préserver leur autonomie et de favoriser leur bien-être et leur qualité de vie. » précise Alexandra Chauvet, directrice des hébergements handicap adultes.

Résidence Carré Daviais

La résidence Carré Daviais s'adresse à des personnes âgées autonomes qui souhaitent vivre dans un logement adapté et un environnement rassurant. Située au cœur de la ville de Rezé, cette résidence comprend 34 logements sociaux privatifs dont 20 réservés à des seniors. La présence d'une salle commune et d'une accompagnatrice de vie sociale favorise le partage et les moments de convivialité entre les locataires. ●

➤ Rendez-vous sur le site interne Collectyv pour ne rater aucune ouverture : <https://info.pdl.vyv3.fr/>

* À l'heure où nous écrivons ces lignes, les ouvertures sont programmées au premier trimestre 2024.



Résidence Carré Daviais



RAISON D'ÊTRE

Tous acteurs de notre raison d'être

Fin 2021, VYV³ dévoilait sa raison d'être, co-construite avec l'ensemble de ses entités membres : « se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun ». Depuis, cette raison d'être nous fédère et guide notre stratégie mais aussi nos actions quotidiennes. Place désormais à la mise en visibilité de ces initiatives qui rendent notre raison d'être vivante.

“

Vous faites beaucoup pour faire vivre la raison d'être, l'idée est temps désormais de le faire savoir, de la partager. »

Didier Hervaux,
directeur général délégué, VYV³

Des référents et comités « raison d'être » au sein de chaque entité

Chaque entité VYV³ a nommé, fin 2023, ses référents « raison d'être » - binôme élu et salarié - avec pour mission de promouvoir la raison d'être sur leur périmètre. Pour ce faire, ils s'appuient sur un comité « raison d'être » réunissant des représentants internes (élus, managers, salariés...) et des parties prenantes externes (experts, représentants

des usagers...). Se réunissant trois à quatre fois par an, ce comité accompagne et mesure la mise en œuvre d'actions en lien avec la raison d'être au sein de l'entité. Il remplit un rôle de soutien, d'inspiration, d'engagement et de suivi et assure l'interface avec les instances décisionnaires que sont la direction générale et la présidence de l'entité et le comité national.

Un outil de contribution ouvert à tous : la plateforme digitale

En ligne avec les démarches d'automatisation des équipes déployées au niveau de VYV³, une plateforme dédiée à la raison d'être est désormais ouverte à tous. Son objectif ? Permettre à chaque collaborateur de proposer ou valoriser des idées et initiatives qui émergent en son nom ou au sein de son équipe, autour des trois axes de

déclinaison de notre raison d'être :

- prendre soin de nos patients/ résidents ;
- prendre soin des collaborateurs ;
- prendre soin de la planète.

Comme l'explique Caroline Dudet, directrice marketing et projets stratégiques à VYV³, « chacun doit se sentir libre d'innover pour être au rendez-vous de cette raison d'être ».

D'actions simples à mettre en œuvre au quotidien à des projets plus ambitieux à long terme, cette plateforme se veut également une source d'inspiration puisque l'ensemble des idées proposées seront visibles par tous.

À vous de jouer pour faire vivre notre raison d'être !



← Accéder à la plateforme raison d'être

Le service de santé visuelle et auditive à domicile

L'offre Écouter Voir Mobile est née de notre volonté de (re)donner un accès à la santé visuelle et auditive à notre patientèle en perte d'autonomie, fragile et/ou éloignée du soin. Via ce service, un référent santé (opticien diplômé ayant reçu une formation d'assistant en audioprothèse) se déplace au domicile des personnes pour les aider à s'équiper ou à entretenir leurs équipements d'optique et d'audition.

Actuellement en cours de déploiement, ce service innovant fait écho à notre raison d'être et contribue également à rendre visible l'ambition VYV 2025 de devenir le leader innovant en santé visuelle et auditive.

À noter : les rendez-vous d'appareillage sont réalisés par l'audioprothésiste dans le centre d'audition, sur prescription médicale.



Renouvellement des certifications VYV³ IT

En novembre 2023, VYV³ IT a obtenu le renouvellement de ses certifications ISO 27001 et hébergeur de données de santé. Cette double certification représente un enjeu fort pour les régions car il s'agit d'une demande croissante lors des appels à projet, puisqu'elle garantit le respect de la réglementation et un niveau de maturité en termes de sécurité de l'information. Une belle réussite qui ne doit pas faire baisser notre vigilance à tous au quotidien dans un contexte où les menaces et les attaques sur les données sont de plus en plus d'actualité.

Retrouvez l'article > complet sur VYV³ Info



Établissements de soins MGEN : vers une intégration dans les régions VYV³

En 2022 a été lancé le projet de « régionalisation des établissements MGEN » qui vise à intégrer les structures de soins MGEN dans les régions VYV³, en fonction de leur implantation géographique.

Établissements MGEN, de quoi parlons-nous ?

Le livre III de la MGEN, c'est 355 millions de chiffres d'affaires et près de 4000 collaborateurs répartis sur 37 sites - pour la plupart de taille importante - sur le territoire national. Nombre d'activités sont alignées sur celles pratiquées dans les régions VYV³ (optique, audition, soins de premier recours ou soins médicaux et de réadaptation, établissements pour personnes âgées ou handicapées...) auxquelles s'ajoute la santé mentale.

Être plus forts ensemble

Selon la répartition des établissements MGEN sur le territoire, chaque union sera impactée différemment. De façon générale, en intégrant un ou

plusieurs établissements, les régions VYV³ gagneront encore en visibilité sur leur territoire, notamment auprès des ARS. Elles enrichiront leur offre en consolidant leurs filières métiers ou en développant des activités complémentaires. Elles seront en mesure d'offrir davantage d'opportunités d'évolution interne à leurs collaborateurs... Sur certains territoires, les régions auront l'opportunité d'investir le champ de la santé mentale, filière dans laquelle MGEN dispose d'une expertise historique incontestable. Côté MGEN, outre la visibilité auprès de leurs tutelles, les établissements seront en mesure de proposer des parcours patients plus complets et pourront s'inscrire dans un véritable projet régional. Un projet gagnant-gagnant au profit aussi des patients des territoires.

Régionalisation, où en est le projet ?

Les travaux préparatoires sont entrés depuis septembre 2023 dans une nouvelle phase qui consiste à définir les modalités de cette intégration et à faire émerger les différentes voies et différents moyens sociaux, juridiques, techniques et financiers pour y parvenir. Le tout en étroite concertation avec les régions VYV³, dans la perspective d'une mise en œuvre à partir de la mi-2025.



← Découvrez les établissements MGEN

PRENDRE SOIN DES COLLABORATEURS

Prisme, une enquête pour mesurer notre satisfaction au travail

Du 13 mai au 3 juin prochain, vous serez tous invités à vous exprimer dans le cadre du baromètre social Prisme. L'objectif ? Connaître votre perception sur certaines des composantes de votre travail : environnement de travail, efficacité organisationnelle, management, développement personnel, reconnaissance, santé au travail, raison d'être et sens.

Pourquoi ce baromètre ?

Initié par le Groupe VYV, ce baromètre s'inscrit dans son ambition de « devenir employeur de référence ». La totalité des entités composant VYV³ s'y joignent, en lien avec notre raison d'être « se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun » et nourrissent ainsi l'axe « Prendre soin des collaborateurs ».

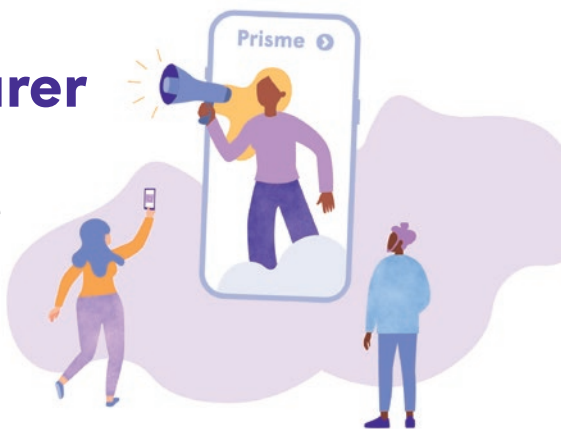
La finalité est de connaître finement le ressenti des collaborateurs, de faire émerger ce qui fonctionne bien et aussi identifier les axes de progrès. Pour avoir une mesure fiable, il est important d'avoir un taux de participation d'au moins 50 % des collaborateurs, d'où l'importance de vous mobiliser massivement !

Comment participer ?

À compter du 13 mai, vous pourrez accéder à l'enquête soit en flashant le QR code présent sur des affiches ou flyers disposés dans vos établissements, ou directement en cliquant sur un lien reçu par mail pour ceux qui disposent d'une adresse.

Et après ?

Après la clôture de l'enquête, les résultats vous seront partagés. Ils permettront de définir ou de prolonger les actions à mener au niveau national, régional et au plus près du terrain. Cette enquête sera régulièrement renouvelée sur l'ensemble des entités membres de VYV³ pour permettre de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.



Pour les sept unions membres de VYV³ qui s'étaient inscrites dans le dispositif Prisme 2023, des plans d'action sont en cours d'élaboration ou commencent à être mis en œuvre. Cette nouvelle édition 2024 permettra de consolider les plans d'action lancés et surtout de confirmer les résultats 2023 grâce à un taux de participation supérieur.

L'enquête est complètement anonyme, respectueuse des règles de déontologie et de confidentialité RGPD.

Pour avancer ensemble, votre avis est essentiel et nous comptons sur la mobilisation de chacun d'entre vous pour répondre à cette enquête et ainsi agir sur vos conditions de travail !

Brèves

Découvrez le nouveau film de VYV³ Pays de la Loire

Le 1^{er} janvier 2024, VYV³ Pays de la Loire est devenu un acteur régional de santé unique composé de 350 établissements de soins et d'accompagnement et plus de 4 400 salariés. À cette occasion, un film de présentation a été conçu pour contribuer au rayonnement de notre identité et de nos valeurs mutualistes auprès du plus grand nombre. N'hésitez pas à le partager autour de vous !

> À voir ou à revoir sur Youtube via ce QR Code



Profitez d'avantages chez Écouter Voir

Le saviez-vous ? Chaque salarié de VYV³ Pays de la Loire a reçu à domicile une carte Avantages à utiliser dans les magasins d'optique et les centres d'audition Écouter Voir de la région. Elle vous permet de bénéficier de 30 % de remise sur vos montures optiques et solaires, 20 % sur vos verres, 15 % sur la contactologie basse-vision et 20 % sur vos appareils auditifs. Votre conjoint(e) et vos enfants peuvent également en bénéficier.

Conditions valables pour toute l'année 2024.



3 QUESTIONS À...

Laure-Marine Jeannel

Directrice du développement durable de VYV³



VYV³ l'a fait ! VYV³ a finalisé son bilan carbone. Ce chantier d'envergure aura mobilisé, pendant une année, pas moins de 18 entités et une centaine de contributeurs pour mesurer l'empreinte carbone de l'union. Enseignements et perspectives de cette étape structurante.

1 Pourquoi et comment avez-vous réalisé ce bilan carbone ?

L'évaluation de notre empreinte carbone est indispensable pour identifier les sources d'émissions sur lesquelles agir en priorité. Et notre capacité à présenter un bilan carbone fait l'objet d'une attente croissante de nos parties prenantes : dans le volet écoresponsable des CPOM, dans les certifications HAS, dans les appels d'offres, mais aussi au niveau des salariés pour lesquels l'engagement environnemental de l'employeur devient un facteur d'attractivité. Compte tenu du lien très fort entre l'environnement et la santé, VYV³ se doit de travailler sur la réduction de ses émissions, en cohérence avec notre raison d'être, notamment sur son axe « Prendre soin de la planète ».

Pour réaliser ce premier bilan carbone, nous avons sélectionné des établissements représentatifs de VYV³. Nous avons analysé un échantillon de 360 établissements à partir duquel nous avons extrapolé les résultats par type d'activité, soit 1562 sites évalués au total. Il s'agit d'un projet ambitieux et d'une belle réussite dans lesquels toutes les entités ont fait preuve d'un engagement sans faille !

2

Quels en sont les principaux enseignements ?

Ce bilan carbone donne une photo de nos émissions directes (consommations d'énergie, déplacements professionnels...) et indirectes (achats, déplacements des usagers, déchets...). 55 % de nos émissions carbone proviennent de nos achats, principalement sur la restauration, les médicaments

et dispositifs médicaux, 23 % viennent des déplacements, 11 % des immobilisations (bâtiments, matériel médical...). Parmi les enseignements, je citerai la nécessité, pour le prochain bilan carbone, d'améliorer notre processus de collecte pour faciliter la tâche des équipes.

3 Quelles sont les prochaines étapes ?

Grâce aux données issues du bilan carbone, nous pouvons démarrer les travaux d'élaboration de notre stratégie climat, qui vise à définir une trajectoire de baisse de nos émissions. Ce travail, très transverse, associera l'ensemble des métiers et des entités, pour aboutir à des actions porteuses au maximum de co-bénéfices : pour la santé, l'environnement, et la performance économique. Nous nous alignerons sur les initiatives qui voient le jour dans le secteur de la santé, à l'image de la CNSA qui travaille sur sa trajectoire de décarbonation. En parallèle, avec le soutien indispensable et constant des référents Développement durable des entités, nous poursuivons les actions en cours sur l'efficacité énergétique des bâtiments, la sobriété énergétique, la réduction et la gestion des déchets... Nous referons un bilan carbone en 2025, pour évaluer les premières améliorations. La tâche est immense, mais elle est passionnante et pleine de sens !

Découvrez l'infographie du bilan carbone VYV³ via ce QR Code



Le journal interne **SSAM'intéresse** est réalisé par VYV³ Pays de la Loire, VYV³ et la direction de la communication du Groupe VYV. Pour toute question ou suggestion, merci d'adresser un e-mail à : communication@vyv3.fr

> Visitez le site www.vyv3.fr

> Retrouvez toutes les actualités de VYV³ sur info.vyv3.fr

vyv³ | Pays de la Loire



VYV 3 Pays de la Loire, union des services mutualistes des Pays de la Loire, union de mutuelles de livre III immatriculée sous le numéro 844 879 015. Soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 29, quai François-Mitterrand - 44200 Nantes.